

Chroniques de Jaulgonne

N°32 - Avril 2020



Protégez-vous, restez chez vous !

Le virus est actif dans le sud de l'Aisne, le confinement en vigueur depuis le 16 mars 2020 est le seul moyen d'endiguer ce fléau et, ce jusqu'à nouvel ordre du gouvernement. **Il est donc impératif de se conformer aux consignes** de non sorties et aux gestes barrières. Inutile de rappeler que tout déplacement doit être justifié en complétant l'attestation de déplacement dérogatoire (voir au dos du document) qui doit être présentée aux forces de l'ordre en cas de contrôle.

La solidarité de voisinage est plus que nécessaire en cette période de grave crise sanitaire et, prendre des nouvelles par téléphone, ou apporter quelques courses, permet de maintenir le contact et de rompre l'isolement.

Dans l'Aisne, 67 personnes sont décédées depuis le 25 février.

En région des Hauts-de-France, le bilan fait état de 370 morts !

En cas de situation difficile détectée il convient de contacter la Mairie par téléphone au **03 23 70 24 45** ou par mail à l'adresse suivante :

mairie.jaulgonne@wanadoo.fr

Soyez vigilants, respectez les distances et consignes, des cas de personnes touchées par ce virus sont connus sur nos communes.

Restez chez vous !

Elections municipales : liste élue au 1^{er} tour !



Suite aux élections municipales qui ont eu lieu le 15 mars dernier dans des conditions inédites, la liste "Continuons à agir pour Jaulgonne" a été élue dès le 1^{er} tour comme pour 30 000 autres communes sur plus de 35 000 avec un taux de participation de 44,6%. Il n'y aura donc pas de deuxième tour à Jaulgonne ! Nous tenons, toute l'équipe et moi-même, à vous adresser tous nos remerciements.

Cependant, en raison de cette période de confinement, le gouvernement a pris la décision de reporter l'élection du maire et des adjoints de quelques semaines (au plus tôt fin mai) ! L'ancien conseil municipal reste donc en place jusqu'au prochain conseil municipal. Tous les conseillers, adjoints au maire et maire, prolongent ainsi leur mandat jusqu'à nouvel ordre.

L'objectif commun entre l'ancienne équipe municipale et la nouvelle est prioritairement

le maintien de nos commerçants. Comme vous le savez, nous vivons une période de crise sanitaire inédite jamais rencontrée ! Chaque commerçant a son importance et nous devons privilégier le commerce de proximité à Jaulgonne en respectant les mesures de sécurité. Concernant les plus fragiles d'entre nous, ils peuvent se faire livrer sur simple demande et sachez que le manque de produits de première nécessité n'est pas à craindre.

Pour respecter les mesures de confinement la mairie est fermée au public (sauf pour les sacs jaunes, voir article ci-après) et nous tenons à vous assurer de l'engagement et la mobilisation de la commune pour vous garantir et assurer le maintien des services les plus courants.

Un grand merci à vous tous !

Anne Maricot,
maire.

Inscriptions pour la rentrée des classes

Regroupement scolaire : La date des inscriptions pour la prochaine rentrée n'est pas fixée en raison des événements. Celle-ci sera communiquée dès que possible, toutefois sachez que tous les enfants des habitants des communes du syndicat scolaire seront accueillis en septembre.

Pour les enfants actuellement scolarisés, les enseignants ont mis en place des cours par internet, soit par l'ENT, soit par mail. Tout parent rencontrant des problèmes pour l'impression des leçons peut contacter la mairie de Jaulgonne par téléphone au **03 23 70 24 45** ou par mail à l'adresse suivante : mairie.jaulgonne@wanadoo.fr

Documents d'urbanisme

L'ordonnance 2020-306 fixe une période dérogatoire pour la période du 12 mars au 25 juin 2020 concernant l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme ainsi que les délais de recours. Tous les dossiers déposés avant le 12 mars 2020 sont suspendus et reprendront le 26 juin 2020. Tous les dossiers déposés après le 12 mars verront le délai courir à partir du 26 juin 2020. Toutes les infos sur www.legifrance.gouv.fr

Consultations aménagées au Pôle de Santé

En raison de la crise sanitaire, les médecins du pôle de santé de Jaulgonne restent mobilisés et ont divisé la journée de consultations en 2 parties.

Les consultations "classiques" non infectieuses ou ne pouvant être assurées à distance se font le **matin** uniquement sur rendez-vous.

Les consultations de patients "potentiellement COVID" (de la simple Rhino au tableau plus complet) se font l'**après-midi** sur rendez-vous également. Les patients restent dans leur voiture et sont appelés un à un au cabinet, aucun contact n'est possible avec un autre patient. Pour les patients les plus fragiles (affection de longue

durée par exemple) qui ne souhaitent pas venir au cabinet pour un renouvellement de traitement, ils peuvent bénéficier de ce renouvellement à la pharmacie de Jaulgonne jusque la fin du mois.

Pôle de santé : 03 23 70 21 49
Pharmacie : 03 23 70 20 54

La collecte des sacs jaunes reprend dès le 16 avril

Comme vous avez pu le constater, la collecte des sacs jaunes s'est arrêtée. La raison est simplement un manque de personnel sur les sites de tri suite au confinement.

La reprise est prévue pour un ramassage le 16 avril et sera maintenu suivant le calendrier de collecte 2020. En attendant le passage du camion,

nous vous remercions de bien vouloir stocker vos sacs jaunes chez vous, dans vos garages où ateliers ou autre... Surtout, ne les laissez pas sur les trottoirs, c'est interdit ! Si vous avez besoin de sacs jaunes, la mairie est ouverte les mardis et jeudis de 9h30 à 10h30 pour distribution et pour éviter tout contact, la méthode à suivre est la



suivante : **sonnez et entrez à l'accueil**, prenez le rouleau qui se trouve sur le bureau, **ne remplissez pas la feuille**. Vous pouvez contacter la mairie à tout moment aux heures habituelles (**03 23 70 24 45**)

Le transport à la demande Fablio maintient ses trajets

Le Fablio, pour se rendre à Château-Thierry ou dans les communes limitrophes, maintient ses passages selon les horaires habituels, **UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION (MOBILINFOS : 03 23 53 50 50)**. Afin de respecter les dis-

tances de sécurité dans le bus, le nombre de personnes est limité. Il est impératif de téléphoner pour réserver sa place. Attention, les tickets ne sont plus vendus dans le car, vous avez la possibilité de les acheter par 10 au prix de 7.90€

chez Proxi. Bien entendu, ces déplacements sont soumis à contrôle et vous devez avoir sur vous votre attestation de déplacement dérogatoire dûment remplie. Pour votre sécurité, et celle des autres, limitez vos déplacements !

Être confiné(s) ne change en rien le "bien vivre ensemble"

Être confiné et ne pas sortir de chez soi nous permet de bricoler, nettoyer, tailler, jardiner, tondre etc... Il est donc bon de rappeler les règles à respecter concernant les nuisances sonores, à savoir que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h à 20h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Quant au brûlage des déchets verts à l'air libre. Il est formellement interdit toute l'année suivant une directive du préfet de la région des Hauts-de-France. En cas de non respect la contravention peut s'élever jusqu'à 450€. Alors faites preuve de citoyenneté et de bon sens !

Solidarité

L'hôpital de Château-Thierry et les services de l'agglomération manquent cruellement de surblouses, coiffes, sur-chaussures et autres. Le contact a été pris afin de pouvoir venir en aide aux services et actuellement, les couturières du club des Loisirs cousent pour aider à protéger les équipes soignantes. **Un grand merci à elles !**

Accès interdits pour : les parcs publics, berges de rivières, espaces forestiers...

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus COVID-19, le Préfet de l'Aisne, Ziad Khoury, a fixé un arrêté (n°CAB-2020/046) portant sur l'interdiction d'accès au public de certains lieux comme : parcs publics, promenades sur berges de rivières ou fleuves, lacs, plans d'eau artificiels et

espaces forestiers, publics ou privés mais ouverts à la circulation. L'accès est néanmoins autorisé pour les personnes qui seraient tenues de les emprunter, munies de justificatifs, pour rejoindre leur domicile ou y exercer une activité professionnelle ou dans le cadre de déplacements brefs liés à

l'activité physique individuelle des personnes et aux besoins des animaux. **L'arrêté est disponible sur le site internet de la commune, www.jaulgonne.com rubrique "actualités"**

Attestation de déplacement dérogatoire au verso.

Conservez une activité physique, c'est possible !

Pour conserver une activité physique, l'AGV Castel et ses animatrices se sont mobilisées pour vous faire bouger encore plus régulièrement et pour vous offrir la magie du direct ! Rien de mieux pour garder la forme et le lien entre nous tous. **Rejoignez le groupe et profitez des "lives" de Christine !** Si vous êtes intéressé(e)

contactez la Présidente Brigitte Massart au 06 04 45 58 66 qui vous donnera la marche à suivre. Vous pouvez aussi retrouver les vidéos des cours proposés sur le site "Sports/santé" de la fédération EPGV. ATTENTION, ne faites que ce que vous êtes en mesure de pratiquer habituellement. Ne vous mettez pas en danger,



le but est de vous maintenir en forme, pas de vous faire mal ! Rappelez-vous toutes les consignes de votre animatrice. Gardez-vous en forme et en bonne santé.

Initiative solidaire

En cette période compliquée pour soutenir nos médecins, les personnels de santé qui luttent dans un climat de guerre sanitaire contre le virus... et pour soutenir nos commerçants, une banderole va être installée rue de Fère, au centre bourg. Celle-ci fera apparaître le message suivant : **"Fais un dessin pour remercier nos médecins, nos personnels**

de santé et nos commerçants et colle-le ici". Nous lançons donc un appel aux familles pour que les enfants puissent témoigner de leur soutien en collant leur dessin sur cette banderole. Merci à tous ceux et toutes celles qui partageront cette initiative solidaire. Alors, à vos crayons ! Lâchez prise et exprimez votre soutien par le dessin !

BON À SAVOIR

Sachez qu'une permanence est envisageable à la Bibliothèque sur simple rendez-vous (par téléphone à la mairie) pour ceux qui souhaitent prendre des livres ! **N'hésitez pas !**

Pendant la période de confinement, vos commerçants se mobilisent et restent ouverts !

Pour vos achats de première nécessité, alimentaires, soins, médicaments, journaux... Les commerçants de Jaulgonne vous accueillent tous les jours !



Le magasin **PROXI** reste à votre disposition aux heures d'ouverture habituelles et vous livre à domicile. Tél : **03 60 38 13 76**
Attention : fermeture à 18h jusqu'à la fin du confinement.

L'équipe de **la PHARMACIE** est également à votre écoute et vous reçoit chaque jour jusqu'à 19 heures - Tél : **03 23 70 20 54**

GALCAR PRESS vous accueille également aux heures d'ouverture habituelles (7h/19h) - Tél : **03 23 70 25 01**

La **BOULANGERIE** est désormais ouverte tous les jours (du lundi au samedi). Son jour de fermeture pendant le confinement est maintenant le dimanche (dépôt chez Proxi). Tél. **03 23 70 20 78**

La **BOUCHERIE** est ouverte tous les jours dès 7h30. Attention : fermeture à 18h jusqu'à la fin du confinement. Tél. : **03 23 70 36 97**

L'**OFFICE NOTARIAL** est ouvert mais ne reçoit pas de public - Tél. **03 23 69 08 60**

LA POSTE de Jaulgonne et Fère-en-Tardenois sont fermées, seule la poste de Château-Thierry est ouverte pour les opérations courantes. Le courrier est distribué (départ et arrivée) seulement les mercredi, jeudi et vendredi.

Un GRAND MERCI à tous ces commerçants qui se mobilisent pour le bien être de leurs clients. Nous avons cette chance en cette période de confinement de pouvoir continuer à profiter de ces commerces de proximité alors, **réservez leur vos achats !**

Une pensée également pour les commerçants qui malheureusement ne peuvent rester ouverts pendant cette période de crise sanitaire sans précédent, Corinne Coiffure, Christelle Fleurs et le restaurant le 911, à qui nous souhaitons de retrouver une activité normale à l'issue de ce confinement...

